

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 29/06

AMR 23/003/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITIONS »

COLOMBIE

Hersain Talaga Ladios (h)

ainsi qu'au moins 16 autres personnes (noms inconnus)

et les habitants de plusieurs villages d'agriculteurs des municipalités de Puerto Lleras, Puerto Rico et Vistahermosa

Londres, le 3 février 2006

On est sans nouvelles de Hersain Talaga Ladios depuis qu'il a manifestement été enlevé, le 27 janvier, par des paramilitaires soutenus par l'armée colombienne près du hameau de Puerto Toledo, qui est rattaché à la municipalité de Puerto Rico (département du Meta). Amnesty International craint qu'il n'ait « disparu » et est préoccupée par la sécurité des civils qui vivent dans la région, car 16 autres personnes au moins ont récemment été enlevées ou ont « disparu ».

Le 27 janvier, Hersain Talaga Ladios a pris le bus, avec sa femme et ses enfants, de la municipalité de Villavicencio, où ils vivent, pour se rendre à Puerto Toledo, leur ancien lieu de résidence. Hersain Talaga Ladios et sa famille avaient été poussés à fuir Puerto Toledo au début du mois de janvier, en même temps que d'autres habitants du voisinage, par des opérations paramilitaires qui se déroulaient dans les environs.

D'après certaines sources, le bus a été arrêté par des paramilitaires à un poste de contrôle situé à proximité de Puerto Toledo. Ils ont fait descendre de force Hersain Talaga Ladios, déclarant à sa femme : « *Nous allons le retenir pour l'interroger [...]. Ne le cherchez pas, nous le relâcherons peut-être dans cinq jours, peut-être plus, s'il n'a rien à se reprocher ; sinon, vous savez ce qui l'attend.* » Les paramilitaires ont ensuite ordonné au conducteur de poursuivre sa route. On ignore où Hersain Talaga Ladios se trouve à présent.

Le poste de contrôle paramilitaire où se sont déroulés ces événements se trouvait à moins de 100 mètres d'une zone où étaient postés des soldats de la 2^e brigade mobile de l'armée colombienne. Selon les informations recueillies par Amnesty International, des groupes paramilitaires opérant en étroite collusion avec les forces armées sont responsables de la « disparition » de 16 personnes, en janvier 2006, dans les municipalités de Puerto Lleras, Puerto Rico et Vistahermosa. D'après certaines sources, quatre personnes auraient, en outre, été victimes d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par des paramilitaires agissant avec l'appui de membres de la 4^e brigade mobile et de la 2^e brigade mobile de l'armée colombienne.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces dernières années, dans le département du Meta, Amnesty International a recensé de nombreuses atteintes aux droits humains perpétrées par des groupes paramilitaires opérant en collusion avec l'armée colombienne contre des civils qu'ils avaient accusés de collaborer avec des forces de guérilla.

Les conflits se sont intensifiés au cours de l'année qui vient de s'écouler autour des municipalités de Puerto Lleras, Puerto Rico et Vistahermosa, après le lancement dans cette zone d'une opération militaire à grande échelle, appelée *Plan Patriota*, contre les mouvements de guérilla. L'escalade des violences a provoqué le déplacement en masse d'agriculteurs de cette zone. De leur côté, les forces de guérilla présentes dans la région sont également responsables d'homicides de civils qu'elles avaient accusés de collaborer avec leurs ennemis.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous inquiet pour la sécurité de Hersain Talaga Ladios, qui aurait été enlevé par des paramilitaires près de Puerto Toledo le 27 janvier ;

- demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sur sa « disparition » et que les responsables présumés soient traduits en justice, et exhortez les autorités à prendre les mesures nécessaires pour déterminer son lieu de détention et assurer sa sécurité ;
- faites part de votre préoccupation concernant la sécurité des civils vivant dans les municipalités de Puerto Lleras, Puerto Rico et Vistahermosa, dans le département du Meta, en raison des incursions paramilitaires qui ont eu lieu dans cette zone ;
- efforcez-vous d'obtenir des informations sur les mesures prises par les autorités pour protéger la population de cette zone ;
- sollicitez l'ouverture d'une enquête exhaustive et impartiale sur les liens présumés entre les forces de sécurité et certains groupes paramilitaires opérant dans le département du Meta, et demandez instamment que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que les personnes soupçonnées de soutenir ces groupes ou d'en faire partie soient traduites en justice ;
- exhortez les autorités à prendre sans délai des mesures pour démanteler les organisations paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations émises par les Nations unies et par d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Président de la République :

Sr. Presidente Álvaro Uribe Vélez
 Presidente de la República
 Palacio de Nariño
 Carrera 8 No. 7-2
 Bogotá
 Colombie

Fax : +57 1 337 5890

Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Uribe, /* Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Défense nationale :

Sr. Camilo Ospina, Ministro de Defensa Nacional
 Ministerio de Defensa Nacional
 Avenida El Dorado - Carrera 52 OFI. 217
 Centro Administrativo Nacional (CAN)
 Bogotá
 Colombie

Fax : +57 1 266 03 51

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro, /* Monsieur le Ministre,

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire] :

Dr. Mario Germán Iguarán
 Fiscal General de la Nación
 Fiscalía General de la Nación
 Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salite)
 Bogotá
 Colombie

Fax : +57 1 570 2000 (un message préenregistré en espagnol vous indique alors de composer le numéro de poste 2017)

Formule d'appel : *Estimado Dr. Iguarán, /* Monsieur,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Comisión Intereclesial Justicia y Paz
 Calle 50, No13-19, Oficina 203
 Bogotá
 Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 MARS 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
 Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
 La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
 Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*